



Liste des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2023 – 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 22 septembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :

Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Stéphane PAVIOT, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Véronique MARIE, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h50, point 1.3, délibération n°2023/124), Frédéric DESSAUGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Patrick LE TEXIER, Anne-Sophie PATRU, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Michel BARBÉ à Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND à Sylvie PINAULT, Christine FAUCHOUX à Frédéric DESSAUGE, Yves TERTRAIS à Bruno DUTEIL

Excusée : Zoé HERITAGE

La séance est ouverte à 20h30

Yannick BRÉ est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32

En exercice : 32

Présents : 25

Procurations : 5

Votants : 30

Quorum : 17

Séance levée à : 22h45

RATTACHEMENT DE POLE	N° DELIBERATION	TITRE	OBJET (dispositif)	VOTE
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/121	Installation d'un nouveau conseiller communautaire	Le conseil communautaire : -prend acte de l'installation de Monsieur Yoan AUBERT en tant que conseiller communautaire.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/122	Composition du bureau communautaire	Le conseil communautaire : - prend acte de la démission de Monsieur Eric LECLERC, - confirme la composition du bureau communautaire telle que susvisée, - décide d'élire un nouveau secrétaire adjoint.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/123	Composition du bureau communautaire- Election du secrétaire adjoint	Le conseil communautaire : -Marie GUEGUEN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée secrétaire adjointe du bureau communautaire est immédiatement installée.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/124	Rapport d'activité 2022 - Montfort Communauté	Le conseil communautaire : - prend acte de la communication du rapport d'activités 2022 ; - dit que le rapport d'activités 2022 sera adressé aux maires des communes membres et que la communication en sera effectuée conformément aux textes en vigueur au sein de chacun des conseils municipaux.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/125	Intercommunalité –Rapport d'activité 2022 - Syndicat mixte du Pays de Brocéliande	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport annuel du syndicat mixte du Pays de Brocéliande pour 2022	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/126	Intercommunalité – Adhésion à l'association FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies)	Le conseil communautaire : - approuve l'adhésion à l'association FNCCR au titre de l'activité « Cycle de l'Eau » ; - désigne Monsieur le Président pour représenter Montfort Communauté au sein de cette association ; - autorise le paiement annuel de la cotisation selon un taux de cotisation de 0,036 € / habitant - habilite Monsieur le Président à signer tout document permettant l'adhésion.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/127	Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) – Signature du contrat 2023/2028	Le conseil communautaire : - approuve le contenu et la programmation du contrat départemental de solidarité territoriale de Montfort Communauté, pour la période 2023-2028, joint en annexe - autorise le président ou son représentant à signer le contrat départemental de solidarité territoriale	Adopté à l'unanimité

Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/128	Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) – Volet fonctionnement – complément année 2023	Le conseil communautaire : - approuve les compléments de subventions proposés dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale – partie fonctionnement 2023 ; - autorise le président ou son représentant à signer les documents se rapportant à cette délibération.	Adopté à l'unanimité <i>(le Président ne participant pas au vote)</i>
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/129	Ressources Humaines - Tableau des effectifs, suppressions d'emplois	Le conseil communautaire : - approuve le tableau des effectifs de Montfort Communauté tel que présenté. - autorise la suppression des emplois proposés.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/130	Ressources Humaines - Création d'emploi suite à la réussite d'un concours	Le conseil communautaire : - autorise la création d'un emploi d'attaché à temps complet ; - autorise la modification du tableau des effectifs de la collectivité tel que présenté ; - autorise le Président à procéder à la déclaration de création de poste et à prendre toutes les dispositions relatives à la nomination. - dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/131	Ressources Humaines - Remplacement de l'agent technique	Le conseil communautaire : - approuve la création d'un emploi dans le cadre d'emploi d'adjoint technique, grade d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe, à temps complet ; - autorise la modification du tableau des effectifs de la Communauté de Communes tel que présenté ; - dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.	Adopté à l'unanimité
Ressources communautaires et administration générale	CC/2023/132	Ressources Humaines – Organisation du temps de travail France Services	Le conseil communautaire : - approuve la proposition du Président ; - dit qu'elle s'appliquera aux agents affectés à l'espace France Services.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2023/133	Urbanisme - Autorisation D'Urbanisme (ADS) – Service commun - Avenant convention	Le conseil communautaire : - approuve la nouvelle disposition définie dans le cadre de la revoyure de la convention ADS. - autorise le Président à signer les documents afférents.	Adopté à l'unanimité

Environnement et aménagement du territoire	CC/2023/134	Aménagement du territoire - Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : avis de Montfort Communauté	Le conseil communautaire : - émet un avis favorable aux modifications apportées au SRADDET breton.	Adopté à l'unanimité
Environnement et aménagement du territoire	CC/2023/135	Aménagement du territoire - Rapport d'activité 2022- Terre & Toit	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activité 2022 de la SEM « Terre & Toit ».	Adopté à l'unanimité <i>(le Président ne participant pas au vote)</i>
Finances et commande publique	CC/2023/136	Finances - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024	Le conseil communautaire : - autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Communauté de communes de Montfort Communauté ; - autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2023/137	Economie - Taxe sur les friches commerciales – Année 2024	Le conseil communautaire : - décide de maintenir la taxe annuelle sur les friches commerciales sur le territoire de Montfort Communauté en 2024 ; - autorise le Président à communiquer à l'administration des impôts, avant le 1er octobre 2023, la liste des biens susceptibles d'être concernés par la taxe.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2023/138	Economie - Modification de l'emprise foncière – Projet LTM Groupe Setin - PA du Pays Pourpré (Pleumeleuc)	Le conseil communautaire : - autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette acquisition par la SASU Le Tinier Morin LTM 35 (Groupe Setin) ou par toute personne physique ou morale substituée.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2023/139	Emploi - Convention Région Bretagne SPEF – dispositif AAQ (Accompagnement à la Qualification)	Le conseil communautaire : - autorise le Président à signer la convention AAQ - accompagnement à la qualification avec la Région Bretagne et le réseau SPEF Bretagne.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2023/140	Demande de subvention – Association « l'outil en main »	Le conseil communautaire : - approuve le versement d'une subvention de 6000 € à l'association l'outil en main.	Adopté à l'unanimité
Solidarités, enfance, famille	CC/2023/141	Gestion des EAJE : rapport d'activités 2022 de People & Baby	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activité 2022 du délégataire ci-annexé.	Adopté à l'unanimité

Sport et Education	CC/2023/142	Sport – Conventions sport santé avec l'office de tourisme Saint Méen / Montauban de Bretagne	Le conseil communautaire : - approuve les conventions précitées ; - autorise le Président à signer les conventions	Adopté à l'unanimité
Sport et Education	CC/2023/143	Sport – Animations sportives de Montfort Communauté – Conventions cadre de prestations 2023/2024	Le conseil communautaire : - approuve la convention cadre précitée ; - autorise le Président signer les conventions avec les associations selon les besoins 2023/2024.	Adopté à l'unanimité
Informations et questions diverses	CC/2023/144	Les décisions du Président et du Bureau du 08 juin au 11 septembre 2023	Le conseil communautaire : -prend acte des décisions prises par le Président et le Bureau pour la période susvisée.	Adopté à l'unanimité
	CC/2023/145	Remboursement de frais pour l'exécution de mandats spéciaux – Année 2023	Le conseil communautaire : - donne mandat spécial aux élus cités ci-dessus, pour leurs déplacements aux Congrès de l'Assemblée des Communautés de France du mois d'octobre 2023, - donne mandat spécial au Président, M. Martins, pour son déplacement aux Congrès de l'Association des Maires et Président d'intercommunalité de France du mois de novembre 2023, - donne mandat spécial mandat spécial aux élus cités ci-dessus, pour son déplacement au département de la cuvette au Congo au mois d'octobre ou novembre 2023, - décide de rembourser aux frais réels, sur présentation des pièces justificatives, les dépenses de transport et d'hébergement des élus dans le cadre des mandats spéciaux qui leur ont été confiés, - autorise le Président à signer tout acte relatif au remboursement de frais des élus communautaires visés par la présente délibération.	Adopté à l'unanimité

Fait à Montfort sur Meu,
Le Président,
Christophe MARTINS



Mise en ligne le : 5 octobre 2023